

ACSE : alternance ou formation continue, que choisir ?

Lors de la décision de poursuite des études après le baccalauréat par un Brevet de Technicien Supérieur d'une durée de deux ans un choix s'offre à nous : suivre une formation continue ou bien débiter une formation en alternance.

Chacune de ces deux formations offre des atouts et des inconvénients qu'il faut prendre en compte suivant les compétences et objectifs de chacun.

Tout d'abord, la formation continue se compose de deux semestres de cours à l'intérieur desquels s'intercalent de courtes périodes de stage – à la fois en exploitations et en entreprises para-agricoles.

Elle propose ainsi un enseignement plus distillé pour une meilleure acquisition de connaissances avec une plus forte présence du personnel enseignant pour répondre à d'éventuelles interrogations.

La formation en alternance, quant à elle, offre une combinaison entre des semaines de cours au sein du Centre de Formation d'Apprentis et des périodes de travail rémunérées sur l'exploitation d'un maître de stage. Cette formation exige autonomie et rigueur dans le suivi des cours dispensés.

En effet, les temps d'enseignement sont plus courts, espacés et condensés ; ce qui exige de l'étudiant un suivi appliqué de l'avancement des cours même lors des périodes de travail pour ne pas perdre la progression du programme scolaire.

Attention cependant à l'attrait fictif d'un temps « scolaire » plus court car le programme à suivre reste cependant le même d'une formation à l'autre.

Ainsi de la formation continue ou de l'alternance, il ne vous reste plus qu'à choisir la forme qui vous corresponde le plus pour rejoindre la filière ACSE.

Elodie (étudiante en ACSE, promotion 2016-2018)